

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 30 NOVEMBRE 2020**

Le conseil municipal s'est réuni le 30 Novembre à 20h30 sous la présidence de VIDAL Daniel, Maire

**Etaient présents :** ALARY Carole, ARRIBAT Bernard, DURAND Bernard, LAPETINA Nicolas, PACAUD Mickaël, PITON Isabelle, PROENCA Antoine, PONS Françoise, RAMADIER Michaël, RAZIMBAUD Olivier, ROQUE Christiane, STELLA Nicole

**Absentes :** COLLET Jessica, MARTY Josette

### **1°) décision modificative du budget**

Le conseil à l'unanimité décide d'effectuer des virements de crédits pour l'aménagement du camion, l'achat du mobilier urbain et d'une remorque

Objet de la dépense	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
BUDGET COMMUNE		
D – 21571 – 521 Aménagement camion		2.050,00
D – 2315 -509 voirie	3.350,00	
D – 2184 452 mobilier		500,00
D – 21578 – 486 Outillage		800,00

### **2°) demande de subvention de l'APE**

L'association des Parents d'élèves vient de renouveler son bureau lors de l'assemblée générale du 13 octobre dernier et sollicite la subvention. En effet au vote du budget la subvention n'a pas été votée étant donné que le bureau avait démissionné.

Le conseil à l'unanimité décide de leur attribuer la subvention comme les années précédentes soit la somme de 600€

### **3°) convention école et cinéma**

Média Tarn propose la reconduction de l'action culturelle et pédagogique « école et Cinéma », la participation financière demandée à la commune est de 1,50€ par élève et par an. Trois projections de cinéma réparties trimestriellement au cours de l'année scolaire sont proposées aux écoles.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association Média Tarn

### **4°) Contrat commercial du Café**

Le conseil dans la réunion du 23 septembre dernier a donné son accord pour la signature du bail commercial avec la SAS Mille Café, le montant du loyer a été fixé à 300€ et la caution à 5000€. Après avoir contacté l'association des Maires, il s'avère que le dépôt de garantie est effectivement destiné à couvrir d'éventuels manquements du locataire et ne peut en principe excéder deux mois de loyer.

Ainsi la loi prévoit que lorsque le bailleur impose un dépôt de garantie correspondant à plus de deux mois de loyer, alors il sera tenu au versement d'intérêts au locataire, ces intérêts seront payés lors de la restitution du dépôt de garantie.

Le conseil à l'unanimité accepte de modifier le montant de la caution (600€) pour être en conformité avec la réglementation

### **5°) demande de déclassement à Candoubre**

Nous avons reçu une demande de déclassement du domaine public à Candoubre formulée par Jean-Claude GAYRAUD

- Partie du domaine public limitrophe avec la parcelle L 955

- Une demande d'achat d'une partie du domaine privé de la commune des parcelles L 963 et 942

Le conseil accepte de lancer la procédure, le demandeur s'engage à prendre à sa charge tous les frais relatifs à l'enquête publique, les frais de géomètre et de notaire  
Pour la partie du domaine privé, il sera proposé une autre portion, la partie demandée ne peut être acceptée étant utilisée par les camions pour manœuvrer.

#### **6°) demande de déclassement à Révaliès**

La demande de déclassement du domaine public à Révaliès a été soumise à l'enquête publique qui s'est déroulée du 12 octobre au 26 octobre 2020. Mr BARTHES Jean-Claude a été désigné commissaire enquêteur et a assuré deux permanences pendant l'enquête. Aucune observation n'a été faite, pas d'opposition du public et le commissaire a donc émis un avis favorable sur ce déclassement.

Le conseil à l'unanimité accepte ce déclassement

#### **7°) convention expertise pour les itinéraires de randonnées**

Le comité départemental de Randonnée a pour objectif la coordination et le développement des itinéraires de randonnée notamment le suivi.

Il n'a pas été fait d'état des lieux précis sur l'inscription au Plan départemental de randonnée pédestre depuis un certain temps et il conviendrait donc de faire établir un diagnostic de l'ensemble du réseau pour faciliter les actions nécessaires à la bonne gestion et au développement des itinéraires. Le coût de cette mission s'élève à 2054€

Le conseil de mettre en place une convention avec le comité départemental de la randonnée pour définir toutes les modalités et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention

#### **8°) création d'un emploi d'adjoint technique**

Charlotte DOUGADOS a été embauchée pour les remplacements du personnel de l'école et depuis la rentrée scolaire 2019/2020 elle a été recrutée en tant que contractuelle pour remplacer Sabine RUL qui est en disponibilité. On lui a fait plusieurs contrats

Charlotte donne satisfaction dans le travail, pour les tâches qui lui sont confiées ;

Le conseil décide de le recruter en qualité de stagiaire sur l'emploi d'adjoint technique territorial et de créer un poste d'adjoint technique territorial sur la base de 30 heures

Josyane demande à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, il conviendra donc de recruter une personne pour la remplacer à la bibliothèque et à la mairie, le nombre d'heures nécessaires reste à définir suivant les besoins

#### **9°) Biens de section des Senausses :**

Monsieur le Sous-Préfet avait autorisé le transfert des biens de la section des Senausses et des 190 parts du Groupement forestier à la commune par arrêté en date du 23 septembre 2016. Le Groupement forestier a contesté cet arrêté devant le Tribunal administratif qui les a déboutés.

Le groupement n'ayant pas fait appel de la décision, il convient de rédiger les actes administratifs pour l'enregistrement aux Hypothèques. Ces actes doivent être signés par la section de communes qui est représentée par le Maire mais Daniel refuse puisqu'il est partie prenante de cette section, le conseil décide de désigner Antoine pour représenter la section et Carole pour représenter la commune

#### **10°) avis sur le projet éolien du Cayrol**

L'enquête publique relative à ce projet a débuté le 16 novembre et se poursuit jusqu'au mercredi 23 décembre. 5 permanences sont assurées par trois commissaires enquêteurs

Le projet consiste sur la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une parc éolien comprenant un poste de livraison et trois aérogénérateurs de 119 m de hauteur, présentée par la société OSTWIND

La Préfecture conformément aux dispositions prévues par la réglementation en vigueur, demande que le conseil municipal émette un avis sur ce projet au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture du registre d'enquête. Le conseil 10 votants : 10 voix pour donne avis favorable à ce projet

### **11) questions diverses**

- Relais orange :
- Demande de Monique GINTRAND : empierrement du chemin de la Gorge à Montégut
- Projets du Parc naturel régional du Haut Languedoc
- Choix d'offrir un panier garni de produits locaux aux employés pour Noël
- Cimetière de Canac : préparer un courrier pour informer les habitants de régulariser l'achat des concessions
- Coupes de bois : la commune n'a plus la possibilité de donner des coupes tous les ans : les personnes devront prendre une coupe tous les 2 ans
- Petites villes de demain : appel à projet national, notre commune a été retenue : pour les dossiers DETR, les taux des subventions seront plus avantageux
- Projet du parc : voie verte - plate forme pour les produits locaux – projet de trail pour le 11 septembre 2021